Association étudiante des cycles supérieurs en science politique et droit (AECSSPD)
Université du Québec à Montréal (UQAM)
Pavillon Hubert-Aquin
400 rue Sainte-Catherine Est, Montréal,
H2L 2C5, local A-2480
aecsspd.uqam.ca
aecsspd@gmail.com

Procès-verbal de l'Assemblée générale de l'automne 2026

Le 24 septembre à 12h45 au local A-1730 de l'UQAM

0. PROCÉDURES D'OUVERTURE

0.1 Ouverture

Proposition 0.1.1
Que l'on ouvre l'Assemblée générale à 13:00.
Proposée par Tristan
Appuyée par Fred
Adoptée à l'unanimité

0.2 Animation et secrétariat

Proposition 0.2.1
Que Maxime Barbara Emond assure le rôle d'animation et que Florence Lorimier-Dugas assure le rôle de secrétariat de l'Assemblée générale.
Proposée par Tristan
Appuyée par Fred
Adoptée à l'unanimité

0.3 Ordre du jour

Proposition 0.3.1
Que l'ordre du jour suivant soit adopté pour l'Assemblée générale du 24 septembre 2026 :

0. Procédures d'ouverture
- 0.1 Ouverture
- 0.2 Animation et secrétariat
- 0.3 Ordre du jour

1. États financiers 2025-2026 et budget 2026-2027
2. Dépôts et traitements d'avis de motion
- 2.1 Processus électoral

3. Élections
- 3.1. Élections au comité exécutif
- 3.2. Élections sur les comités internes de l'AECSSPD
- 3.3. Élections des délégations aux Comités de programme et au Conseil académique facultaire
- 3.4. Élections d'observateur.rice.s aux assemblées départementales des professeur.e.s de la

Faculté
4. Positionnements politiques et mobilisation
5. Varia
6. Fermeture

Proposée par Tristan
Appuyée par Jeanne
Adoptée à l'unanimité

1. ÉTATS FINANCIERS 2025-2026 ET BUDGET 2026-2027

Proposition 1.1.
Que le trésorier sortant de l'AECSSPD prennent un maximum de 15 minutes pour présenter les états financiers de l'année 2025-2026 suivi d'une période de questions-réponses d'un maximum de 5 minutes.
Proposée par Tristan
Appuyée par Chloé
Adoptée à l'unanimité

Proposition 1.2.
Que l'Assemblée générale adopte les états financiers de l'année 2025-2026 tels que présentés.
Proposée par Marie-Ève
Appuyée par Philippe
Adoptée à l'unanimité

Proposition 1.3.
Que le trésorier sortant de l'AECSSPD prennent un maximum de 15 minutes pour présenter le budget 2026-2027.
Proposée par Tristan
Appuyée par Vincent
Adoptée à l'unanimité

Proposition 1.4.
Que l'on adopte le budget 2026-2027 tel que présenté.
Proposée par Tristan
Appuyée par Chloé

Proposition d'amendement 1.4.1
Que l'on ajoute une case Frais de représentation de 500$.
Proposée par Jean Aristide
Appuyée par Richard
Battue à majorité

Proposition d'amendement 1.4.2
Que l'on réduise de 250$ les cases D410 Mobilisation et D420 Fonds de grève et que l'on crée une case D430 Frais de représentation ~~de la CRUES~~ de 500$.
Proposée par Tristan
Appuyée par Philippe
Adoptée à l'unanimité

Proposition de sous-amendement 1.4.2.1
Que l'on enlève ‘‘de la CRUES’’ à la proposition ci-dessus.
Proposée par Amélie
Appuyée par Chloé
Adoptée à l'unanimité

Proposition d'amendement 1.4.3
Que l'on augmente la case D310 Assemblées générales de 250$.
Proposée par Tristan
Appuyée par Amélie
Adoptée à l'unanimité

Proposition d'amendement 1.4.4
Que l'on retire 300$ de la case D360 Entretien local étudiant et que l'on ajoute 300$ dans la case D350 Renouvellement REQ et comptabilité.
Proposée par Tristan
Appuyée par Marie-Ève
Adoptée à l'unanimité

Retour à la principale telle qu'amendée trois fois.
Que l'on adopte le budget 2026-2027 tel qu'amendé trois fois.
Proposée par Tristan
Appuyée par Chloé
Adoptée à l'unanimité

2. DÉPÔTS ET TRAITEMENTS D'AVIS DE MOTION

Proposition privilégiée 2.1.
Que l'on mette le point 2 en dépôt jusqu'à la prochaine assemblée générale.
Proposée par Tristan
Appuyée par Amélie
Adoptée à l'unanimité

2.1 Processus électoral

Avis de motion

déposé le 8 avril 2026 à 12h45 par Tristan Daboval-Singer

Charte actuelle	**Charte avec l'avis de motion**
6.1 Processus électoral Les membres du conseil exécutif et les membres des différents comités sont élu-e-s au suffrage universel à majorité par les	**6.1 Processus électoral** Les membres du conseil exécutif et les membres des différents comités sont élu-e-s au suffrage universel à majorité par les

membres de l'Association lors de la première assemblée générale de l'automne.	membres de l'Association lors de la première assemblée générale de l'automne. **6.1.1** Que la procédure d'élections des membres du conseil exécutif soit selon la méthode suivante: Que le comité exécutif procède à une courte description des postes du comité exécutif en élections ; Que la procédure d'élection pour le comité exécutif soit poste par poste selon la méthode suivante : Une courte période pour recevoir les candidatures; Une brève présentation des personnes candidates limitée à deux minutes; Une période de questions et réponses, où les personnes candidates sont invitées à répondre aux questions de l'Assemblée générale; Une période de délibération à huis clos sans les personnes candidates; Une période de vote pour choisir entre les personnes candidates en plus de l'option de la chaise. **6.1.2** Que la procédure d'élections des membres des différents comités de l'AECSSPD, du conseil académique facultaire, des comités de programme et des observateur-rices soit selon la méthode suivante: Que le comité exécutif rappel le rôle des Comités de programmes, du conseil académique facultaire, des comités internes de l'AECSSPD et des observateur-rices ; Une courte période pour recevoir toutes les candidatures une instance à la fois; Une brève présentation des personnes candidates limitée à deux minutes; Une période de questions et réponses, où les personnes candidates sont invitées à répondre aux questions de l'Assemblée générale;

	Une période de délibération à huis clos sans les personnes candidates; Une période de vote pour choisir entre les personnes candidates en plus de l'option de la chaise; L'Assemblée générale peut, sur demande, procéder à l'élection en bloc pour les postes n'ayant pas plus de candidatures que le maximum permis.

3. ÉLECTIONS

3.1 Élections au comité exécutif

Proposition 3.1.1
Que le comité exécutif sortant procède à une courte description des postes du comité exécutif en élections ;
Que la procédure d'élection pour le comité exécutif soit poste par poste selon la méthode suivante :

- Une courte période pour recevoir les candidatures;
- Une brève présentation des personnes candidates limitée à deux minutes;
- Une période de questions et réponses, où les personnes candidates sont invitées à répondre aux questions de l'Assemblée générale;
- Une période de délibération à huis clos sans les personnes candidates;
- Une période de vote pour choisir entre les personnes candidates en plus de l'option de la chaise.

Proposée par Tristan
Appuyée par Vincent
Adoptée à l'unanimité

Coordination générale
La candidature de Moussa Kor est reçue par l'assemblée.
Élu.e à l'unanimité

Secrétariat
Aucune candidature

Trésorerie
La candidature de Richard Séguin est reçue par l'assemblée.
Élu.e à l'unanimité

Coordination aux affaires académiques en droit

La candidature de Carven Lebrun est reçue par l'assemblée.
Élu.e à l'unanimité

Coordination aux affaires académiques en science politique
La candidature de Vincent Bélanger est reçue par l'assemblée.
Élu.e à l'unanimité

Coordination aux affaires pédagogiques
La candidature d'Asna Ndao est reçue par l'assemblée.
Élu.e à l'unanimité

Coordination aux communications
La candidature d'Émilie Beaudet est reçue par l'assemblée.
Élu.e à l'unanimité

Coordination aux affaires internes
La candidature de Fred Lamarre est reçue par l'assemblée.
Élu.e à l'unanimité

Coordinations aux affaires externes (deux postes)
La candidature de Jean Aristide Bonkoungou est reçue par l'assemblée.
Élu.e à l'unanimité

La candidature de Charlotte Messina Mbezele est reçue par l'assemblée.
Élu.e à l'unanimité

Coordination à la vie étudiante
La candidature d'Amélie Beaulé est reçue par l'assemblée.
Élu.e à l'unanimité

3.2 Élections sur les comités internes de l'AECSSPD-UQAM

Proposition 3.2.1
Que le comité exécutif rappel le rôle du Comité colloques et conférences et du Comité vie étudiante;
Que la procédure d'élection pour ces deux comités soit la méthode suivante :

- Une courte période pour recevoir toutes les candidatures par comités ;
- Une brève présentation des personnes candidates limitée à deux minutes;
- Une période de questions et réponses, où les personnes candidates sont invitées à répondre aux questions de l'Assemblée générale;
- Une période de délibération à huis clos sans les personnes candidates;
- Une période de vote pour choisir entre les personnes candidates en plus de l'option de la chaise;
- L'Assemblée générale peut, sur demande, procéder à l'élection des délégations en bloc pour les postes n'ayant pas plus de candidatures que le maximum permis.

Proposée par Tristan
Appuyée par Chloé
Adoptée à l'unanimité

Proposition 3.2.2
Que l'élection des candidatures pour les deux comités se fasse en bloc.
Proposée par Tristan
Appuyée par Moussa
Adoptée à l'unanimité

Comité colloques et conférences
La candidature de Franck lionel Bassanguen est reçue par l'assemblée.
La candidature de Jean Aristide Bonkoungou est reçue par l'assemblée.
La candidature d'Ekome Marie est reçue par l'assemblée.
Élu.e.s en bloc à l'unanimité

Comité vie étudiante
Aucune candidature.

Proposition 3.2.3
Que l'Assemblée générale autorise le comité exécutif à élire par intérim des membres au comité colloques et conférences et au comité vie étudiante. Ces nominations sont valides jusqu'à l'Assemblée suivante qui peut entériner ces nominations ou déclencher une élection.
Proposée par Tristan
Appuyée par Jean Aristide
Adoptée à l'unanimité

3.3. Élections des délégations aux Comités de programme et au Conseil académique facultaire

Proposition 3.3.1
Que le comité exécutif rappel le rôle des Comités de programmes (COP) et du Conseil académique facultaire (CAF);
Que la procédure d'élection pour les Comités de programme et le Conseil académique facultaire soit la méthode suivante :

- Une courte période pour recevoir toutes les candidatures une instance à la fois;
- Une brève présentation des personnes candidates limitée à deux minutes;
- Une période de questions et réponses, où les personnes candidates sont invitées à répondre aux questions de l'Assemblée générale;
- Une période de délibération à huis clos sans les personnes candidates;
- Une période de vote pour choisir entre les personnes candidates en plus de l'option de la chaise;
- L'Assemblée générale procède à l'élection en bloc pour les postes n'ayant pas plus de candidatures que le maximum permis.

Proposée par Tristan
Appuyée par Amélie
Adoptée à l'unanimité

Délégation au comité de programme de maîtrise en science politique (4 postes)
La candidature de Chloé Mireault est reçue par l'assemblée.
La candidature d'Amélie Beaulé est reçue par l'assemblée.
Élu.e.s en bloc à l'unanimité

Délégation au comité de programme de maîtrise en droit (4 postes)
La candidature de Carven Lebrun est reçue par l'assemblée.
Élu.e. à l'unanimité

Délégation au comité de programme de doctorat en science politique (5 postes)
La candidature de Vincent Bélanger est reçue par l'assemblée.
La candidature de Charlotte Messina Mbezele est reçue par l'assemblée.
Élu.e.s en bloc à l'unanimité

Délégation au comité de programme de doctorat en droit (4 postes)
La candidature de Jean Aristide Bonkoungou est reçue par l'assemblée.
Élu.e. à l'unanimité

Délégation de cycle supérieur en science politique au Conseil académique facultaire (1 poste)
Aucune candidature

Délégation de cycle supérieur en sciences juridiques au Conseil académique facultaire (1 poste)
La candidature d'Asna Ndao est reçue par l'assemblée.
Élu.e à l'unanimité

Proposition 3.3.2
Que l'Assemblée générale autorise le comité exécutif, dans le cas d'un poste laissé vacant, d'une démission ou du départ de tout-e membre élu-e, à élire par intérim les délégué-e-s aux COP et au CAF. Ces nominations sont valides jusqu'à l'Assemblée suivante qui peut entériner ces nominations ou déclencher une élection.
Proposée par Tristan
Appuyée par Moussa
Adoptée à l'unanimité

3.4. Élections d'observateur.rice.s aux assemblées départementales des professeur.e.s

Proposition 3.4.1
Que le comité exécutif procède à une courte description des postes d'observateur.rice.s aux assemblées départementales des professeur.e.s de la Faculté en élections ;
Que la procédure d'élection pour les postes d'observateur.rice.s aux assemblées départementales des professeur.e.s de la Faculté soit selon la méthode suivante :

- Une courte période pour recevoir les candidatures;
- Une brève présentation des personnes candidates limitée à deux minutes;
- Une période de questions et réponses, où les personnes candidates sont invitées à répondre aux questions de l'Assemblée générale;
- Une période de délibération à huis clos sans les personnes candidates;
- Une période de vote pour choisir entre les personnes candidates en plus de l'option de la chaise.

- L'Assemblée générale procède à l'élection en bloc pour les postes n'ayant pas plus de candidatures que le maximum permis.

Proposée par Tristan
Appuyée par Jean Aristide
Adoptée à l'unanimité

Observateur.rices à l'assemblée départementale des professeur.e.s du département de science politique (2 postes)
La candidature d'Amélie Beaulé est reçue par l'assemblée.
La candidature de Charlotte Messina Mbezele est reçue par l'assemblée.
Élu.e.s en bloc à l'unanimité

Observateur.rices à l'assemblée départementale des professeur.e.s du département des sciences juridiques (2 postes)
La candidature d'Asna Ndao est reçue par l'assemblée.
Élu.e. à l'unanimité

Proposition 3.4.2
Que l'Assemblée générale autorise le comité exécutif, dans le cas d'un poste laissé vacant, d'une démission ou du départ de tout-e observateur-rice élu-e, à élire par intérim les observateurs-rices aux assemblées départementales des professeurs de la Faculté. Ces nominations sont valides jusqu'à l'Assemblée suivante qui peut entériner ces nominations ou déclencher une élection.

Proposée par Tristan
Appuyée par Jean Aristide
Adoptée à l'unanimité

4. POSITIONNEMENTS POLITIQUES ET MOBILISATION

Aucune proposition

5. VARIA

6. FERMETURE

Proposition 6.1
Fermeture de l'Assemblée générale à 15:23.
Proposée par Jean Aristide
Appuyée par Richard
Adoptée à l'unanimité